

Répercussions des centres d'intervention pour Autochtones sur le comportement des hommes en établissement

L'intervention des CIA a des répercussions positives sur le comportement en établissement des délinquants autochtones de sexe masculin.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les délinquants autochtones sont confrontés à des défis uniques au sein du système de justice pénale canadien. Au sein du Service correctionnel du Canada (SCC), les centres d'intervention pour Autochtones (CIA) ont été créés pour rationaliser les ressources et les services destinés aux Autochtones, en proposant une approche intégrée et adaptée à la culture pour la gestion des cas. Les CIA visent à accroître le succès et la guérison des délinquants autochtones, tout en veillant à ce que le SCC appuie leur réinsertion sociale en toute sécurité. Réalisée en collaboration avec la Direction des initiatives pour les Autochtones, la présente étude examine les répercussions des CIA sur les progrès des délinquants autochtones et les résultats qu'ils obtiennent.

Ce que nous avons fait

Les hommes autochtones qui ont été admis dans un établissement fédéral entre le 1^{er} avril 2018 et le 15 mars 2020 et qui ont participé aux activités des CIA ($N = 477$) ont été comparés aux hommes autochtones qui étaient admissibles, mais qui n'y ont pas participé ($N = 297$). Pour participer aux activités des CIA, les délinquants doivent satisfaire à certains critères d'admissibilité; la durée de leur peine doit être relativement courte, leurs infractions ne doivent pas être d'ordre sexuel¹, ils ne doivent pas avoir besoin de programme ou doivent suivre un programme d'intensité modérée, et ils doivent être disposés à travailler avec un Aîné ou un conseiller spirituel et à adhérer au Continuum de soins pour les Autochtones.

Les groupes ont été comparés en fonction des données démographiques, des caractéristiques de l'infraction et de la peine, du profil de risque et de besoins liés aux facteurs criminogènes, de la participation à des services et interventions adaptés à la culture et du comportement en établissement². Les délinquants ont été évalués au cours de leur première année d'incarcération après l'admission.

Ce que nous avons constaté

Les participants aux activités des CIA étaient plus âgés que les non-participants, plus susceptibles d'être mariés et moins susceptibles de purger une peine pour une infraction avec violence ou d'appartenir à un groupe menaçant la sécurité. Alors que les non-participants ont été évalués comme ayant des besoins dynamiques et un risque statique plus élevés et un potentiel de réinsertion sociale plus faible à l'admission, les participants ont obtenu une cote plus élevée en matière de responsabilisation, de motivation et d'engagement et étaient moins susceptibles d'avoir suscité des inquiétudes sur le plan de la réceptivité.

Comparativement aux non-participants, les participants aux activités des CIA ont montré un intérêt et une participation accrues aux initiatives pour Autochtones, tant à l'admission qu'au cours de leur incarcération. Les participants étaient plus susceptibles d'être affectés à des programmes correctionnels propres aux Autochtones et de les terminer. Cette constatation est constante même si l'on tient

compte de l'affectation aux programmes et du niveau de motivation. De plus, les participants ont commencé ces programmes plus tôt.

Les participants aux activités des CIA étaient moins susceptibles de causer des incidents en établissement et de faire l'objet d'accusations d'infractions disciplinaires mineures ou graves. Si l'on tient compte du risque statique et des besoins dynamiques à l'admission, la probabilité que les participants reçoivent une diminution de la cote de sécurité était 2,2 fois plus élevée que pour les non-participants. En outre, les participants étaient plus susceptibles de bénéficier d'une mise en liberté discrétionnaire que les non-participants. Cette constatation reste valable même en tenant compte des caractéristiques pertinentes des risques et des besoins.

Ce que cela signifie

Conformément aux objectifs du modèle des CIA, les résultats indiquent que les participants ont accès aux programmes et services correctionnels en temps opportun, qu'ils passent à un niveau de sécurité inférieur plus tôt au cours de leur peine et qu'ils ont accès à la mise en liberté discrétionnaire plus tôt. Les résultats de l'étude appuient l'idée que les CIA doivent maximiser les ressources propres aux Autochtones à des endroits centralisés et concentrer les efforts à l'admission. Compte tenu de la rationalisation des ressources, les recherches futures devraient tenir compte des répercussions opérationnelles du modèle des CIA sur les délinquants autochtones qui ne sont pas placés dans un CIA, mais qui s'intéressent tout de même au Continuum de soins pour les Autochtones. La prochaine phase de la présente recherche examinera l'incidence de la participation aux activités des CIA sur les résultats de la mise en liberté.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Hanby, L., T. Beauchamp, et S. Farrell MacDonald. *Répercussions de la participation aux activités des centres d'intervention pour Autochtones sur le comportement en établissement* (rapport de recherche R-452), Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada, 2022.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#).

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

¹ Les critères d'admissibilité ont été modifiés en janvier 2021, éliminant ainsi les restrictions relatives aux infractions sexuelles.

² Des sous-analyses par groupe autochtone ont été effectuées dans la mesure du possible.